

Arrêté du 22 novembre 2010 portant nomination à une commission régionale d'inscription et à une chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes
NOR : JUSC1029198A

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

Vu les articles L. 822-2, L. 822-6 et R. 822-8 du code de commerce ;

Vu les propositions du président de la chambre régionale des comptes de Guadeloupe, Guyane, Martinique, en date du 28 septembre 2010 ;

Vu les propositions du ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État, en date du 19 octobre 2010 ;

Vu les propositions du président de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Basse-Terre, en date du 10 novembre 2010 ;

Vu les propositions et avis du premier président de la cour d'appel de Basse-Terre et du procureur général près ladite cour, en date des 11 octobre 2010 et 15 novembre 2010,

ARRÊTE

Article 1

Sont nommés membres de la commission régionale d'inscription et de la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Basse-Terre :

En qualité de président

M. Hubert LEVET, conseiller à ladite cour, titulaire.

M. Pierre FAGALDE, conseiller à ladite cour, suppléant.

En qualité de magistrat de la chambre régionale des comptes

M. Jean-Luc MARON, premier conseiller à la chambre régionale des comptes de Guadeloupe, Guyane, Martinique, titulaire.

M. Alexandre ABOU, conseiller à la chambre régionale des comptes de Guadeloupe, Guyane, Martinique, suppléant.

En qualité de professeur des universités spécialisé en matière juridique, économique ou financière

M. Jean-Marie BRETON, professeur de droit public à l'université Antilles-Guyane, titulaire.

M. Frédéric LECLERC, professeur de droit privé et de sciences criminelles à l'université Antilles-Guyane, suppléant.

En qualité de personne qualifiée en matière juridique, économique ou financière

Me Gérard DERUSSY, avocat au barreau de Guadeloupe, titulaire.

Mme Gisèle AUGUSTE, présidente du tribunal de grande instance de Basse-Terre, titulaire.

M. Robert BOULOGNE, ancien directeur de banque, suppléant.

Mme Sylvie KOENIG, vice-présidente au tribunal de grande instance de Pointe-à-Pitre, suppléante.

En qualité de représentant du ministre chargé de l'économie

M. Gérard HILAIRE, directeur régional des finances publiques de la Martinique, titulaire.

M. Jean-François HUMEZ, responsable du pôle fiscal de la direction régionale des finances publiques de la

Martinique, suppléant.

En qualité de membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes

M. Jacques-Henri MONFRET, commissaire aux comptes à Basse-Terre, titulaire.

M. Valère MOUEZA, commissaire aux comptes à Baie-Mahault, suppléant.

Article 2

Le directeur des affaires civiles et du sceau est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés.

Fait à Paris, le 22 novembre 2010

Le garde des sceaux, ministre de la justice et
des libertés et par délégation,
La sous-directrice du droit économique

Christine GUEGUEN